



Argelès-sur-Mer, le 25/11/2024

OBJET : Bénéficiez d'un dispositif gratuit d'économie d'énergie grâce au boîtier Voltalis.

Chers habitants,

Dans le cadre du Plan Climat de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès, la collectivité se mobilise pour accélérer la transition énergétique du territoire.

Parmi les actions engagées, nous soutenons à nouveau le dispositif Voltalis, qui offre une solution innovante de régulation des consommations d'énergie, simplement en installant un boîtier connecté sur vos radiateurs électriques. En régulant les pics de consommation, **ce dispositif vous permettra de faire des économies d'énergie, sans impact sur votre confort thermique.**

Il apportera des bénéfices significatifs tant sur le plan environnemental qu'économique.

Le déploiement de dispositif au sein de notre communauté se fera tout au long du mois de janvier 2025. **Les techniciens de Voltalis seront présents pour vous renseigner et vous équiper gratuitement si vous le souhaitez.**

Je vous invite donc à rencontrer les techniciens lors de leur passage et à adopter cette solution dans vos foyers et entreprises.

Vous remerciant pour votre coopération et votre engagement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Antoine PARRA

Argelès-sur-Mer, 10 décembre 2024

Communiqué de Presse

Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris

Un thermostat connecté pour réduire sa facture et son empreinte carbone

500. C'est le nombre de foyers et de professionnels du territoire équipés du thermostat connecté Voltalis. Proposé gratuitement par la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris (ACVI) en partenariat avec la société Voltalis, le dispositif permet de réguler la consommation d'électricité liée au chauffage de sa maison ou de son local professionnel et de diminuer sa facture. Un enjeu économique donc mais aussi environnemental : en deux ans, ce sont plus de 150t de CO₂ qui n'ont pas été émis grâce à ce boîtier intelligent.

Contrôle à distance et suivi en temps réel

Gratuit, sans abonnement et installé sans aucun frais, le thermostat connecté permet de régler pièce par pièce les radiateurs de sa maison depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette. Via son espace personnel, l'utilisateur peut suivre sa consommation électrique en temps réel et cibler les principaux postes de dépense énergétique (chauffage, chauffe-eau, électroménagers...). Un bon moyen pour adapter simplement sa consommation à ses besoins réels et à ses habitudes.

Bon pour le porte-monnaie, bon pour la planète

Un gain d'argent donc mais pas seulement : en réduisant jusqu'à 15% de la consommation d'énergie, le boîtier permet de diminuer de 70% les émissions de CO₂ du logement. Déployé dans plus de 200 000 foyers et entreprises françaises, il permet également d'ajuster la consommation des appareils connectés en cas de pic de demande, notamment en période hivernale, tout en préservant le confort des utilisateurs.

C'est pour répondre à ces enjeux environnementaux qu'ACVI a intégré le déploiement du thermostat connecté dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). L'outil de planification qui vise à accélérer la transition énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

Comment en bénéficier ?

Tous les particuliers et les professionnels de la Communauté de communes chauffés à l'électrique peuvent être équipés gratuitement du thermostat connecté. Pour faire votre demande, contactez la société Voltalis au 05 40 25 69 96 ou par mail à ccacvi@voltalis.com. Un technicien agréé fixera avec vous un rendez-vous d'installation et vous donnera tous les conseils pour bien utiliser votre thermostat.

Plus d'infos sur cc-acvi.com rubrique Vivre et habiter

Contact Presse : Thomas Guiry - communication@ccacvi.com / 04 68 81 84 31 - 04 68 95 35 98

+ de 500 foyers sur le territoire Albères Côte Vermeille Illibéris font des économies d'énergie avec Voltalis

Rejoignez-les et
faites-vous équiper
d'un thermostat
connecté
100 % gratuit et
sans abonnement !

Appel gratuit au
05 40 25 69 96
(du lundi au samedi de 10h à 18h,
appel non surtaxé)

Une info ? Un mail !
ccacvi@voltalis.com



En partenariat avec

 **Voltalis**